

Mission

Accueillir pendant la journée des personnes souffrant de troubles de la mémoire (maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée) vivant à domicile.

Objectifs

Pour la personne accueillie

Préserver, maintenir, voire restaurer son autonomie

Maintenir ou développer les gestes de la vie quotidienne

Rompre son isolement et ainsi retrouver une vie sociale

Pour la famille

Offrir la possibilité de se ressourcer

Orienter vers la formation aux aidants.

L'accueil de jour, c'est :

Un environnement convivial

Une équipe pluridisciplinaire

Un lieu de vie adapté et sécurisé

Des activités variées et stimulantes dans le respect des besoins de chacun

Activités proposées

Activités de stimulation de la mémoire

- Ateliers mémoire
- Lecture du journal
- Jeux de société...



Activités de la vie quotidienne

- Préparation des repas
- Prise des repas et des collations
- Temps de repos si nécessaire



Activités motrices

- Ateliers divers (texte, dessin...)
- Gymnastique douce



Echanges intergénérationnels

- Les périodes de la vie sont valorisées : fêtes, anniversaires.....

Equipe pluridisciplinaire

Médecin

Il valide l'orientation en accueil de jour

Il valide le projet d'accompagnement personnalisé

Cadre Supérieur de Santé

Il est votre interlocuteur privilégié pour toutes questions concernant la qualité de votre accueil.

Il est responsable du fonctionnement général du service.

Assistant de soins en gérontologie

Sous la responsabilité du médecin et du Cadre de santé. Elles assurent le suivi des projets de vie tout en organisant les animations et ateliers thérapeutiques en lien avec les autres membres de l'équipe.

Psychologue

Elle participe à la prise en charge des personnes accueillies ainsi qu'à la définition des projets de vie en équipe pluridisciplinaire. Elle préconise les ateliers adaptés au profil des personnes accueillies.

Ergothérapeute

Elle anime un atelier motricité

Le personnel du service de l'accueil de jour est heureux de vous accueillir aujourd'hui, nous souhaitons vous offrir un lieu d'accueil chaleureux, calme et serein dans lequel vous serez entouré(e) en toute sécurité. Ce livret d'accueil au quel sont annexés le Règlement de Fonctionnement et la Charte des Droits de la Personne Accueillie synthétise les informations essentielles relatives au fonctionnement du service.

Pour des informations plus précises, nous vous invitons à vous reporter au Contrat de Séjour ainsi qu'au Règlement de Fonctionnement.

Nous sommes à votre écoute pour toute question complémentaire.

L'équipe de l'accueil de jour

Au cours de votre séjour, vous pouvez contacter :

Mme VINCENT
Cadre Supérieur de Santé
02.43.63.64.48.

Dr DESHAYES
Médecin Coordonnateur
02.43.63.64.21.

Secrétaire
02.43.63.64.76.
Mail : sserrat@ch-saintcalais.fr

Informations pratiques

- 3 jours par semaine toute l'année sauf jours fériés de 9h00 à 16h30
- Accueil à la journée : **mardi journée fixe**. Selon les demandes, les jeudi et vendredi seront ouverts uniquement si les demandes suffisantes pour ouvrir
- Possibilité de transport

**Bienvenue à l'accueil de jour
Centre Hospitalier
de Saint Calais**



**Centre Hospitalier
2 rue de la Perrine
72120 Saint Calais**

Tél. : 02 43 63 64 65